

Tarif des principales opérations bancaires des personnes physiques

Tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2018



Vous trouverez dans cette brochure un aperçu des tarifs concernant :

1	Compte à vue	6
2	Dépôt d'épargne	10
3	Courrier	12
4	Opérations à distance	14
5	Compte à terme	16
6	Conversion des devises et opérations de change	16
7	Crédits	16
8	Paiements et encaissements	16
9	Cartes	21
10	Autres tarifications	22
11	Coffres-forts	25

- **Assurance Compte espèces ING**

Assurance liée à un compte à vue ou à un compte d'épargne pour couvrir le risque de décès par accident.

- **Carte de paiement ING**

La carte de paiement ING est le prolongement de votre compte à vue. Elle vous donne accès au Self'Bank et à ses nombreuses possibilités. De plus, si la carte bénéficie de la fonction de paiement et de retrait, elle vous permet de retirer de l'argent aux distributeurs de billets et de payer vos achats dans les commerces, et ce partout en Europe.

Pour retirer de l'argent, le code secret doit toujours être encodé, alors que pour certains paiements dans des commerces, la signature est parfois demandée.

- **Clients non-résidents**

Il s'agit de clients qui résident à l'étranger, mais qui possèdent un compte en Belgique.

- **Compte à vue Professionnel ING**

Il s'agit d'un compte à vue à usage professionnel comprenant les services suivants: la gestion du compte, l'accès gratuit à Business'Bank, à l'ING Smart Banking et à Phone'Bank, un nombre illimité d'opérations électroniques, 2 cartes de paiement et retrait en Belgique et en Europe (une par titulaire), 12 opérations de débit manuelles par an, la mise à disposition des extraits de compte en Business'Bank.

- **Compte ING go to 18**

Le compte à vue pour les étudiants de 10 à 17 ans inclus. Les jeunes bénéficient chez ING de conditions spéciales et de nombreux avantages concrets.

- **Compte service bancaire de base ING**

La loi du 24 mars 2003 dispose que toute personne qui ne possède pas encore de compte et qui le demande peut ouvrir un compte de base auprès de la banque. ING propose ce service bancaire de base qui comprend l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte, un forfait de base incluant 36 opérations de paiement manuelles, l'accès à Self'Bank, Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank, une carte de débit ING donnant accès au service de retrait et de paiement en Belgique et en Europe. Les extraits de compte sont disponibles via Self'Bank ou Home'Bank.

- **Compte Vert ING**

Il s'agit d'un compte à vue à usage privé, comprenant les services suivants : la gestion du compte, l'accès gratuit à Home'Bank, à ING Smart Banking et à Phone'Bank, un nombre illimité d'opérations électroniques, 2 cartes de paiement

et retrait en Belgique et en Europe (une par titulaire), 12 opérations de débit manuelles par an, la mise à disposition des extraits de compte en Home'Bank.

- **Date de valeur**

La date de valeur est la date à laquelle un montant retiré cesse de produire des intérêts, ou celle à laquelle un montant versé commence à produire des intérêts.

- **Home'Bank/Business'Bank**

Home'Bank/Business'Bank vous offre la possibilité de réaliser, via Internet, la majeure partie de vos trans-actions bancaires (virements, domiciliations, ordres permanents, placements...) vous-même, sans vous déplacer. Vous introduisez vos transactions sur votre PC et vous les envoyez dans un environnement sécurisé à ING, où elles seront, après contrôle, exécutées immédiatement et automatiquement. Home'Bank se compose de deux modules : les services on-line et les services off-line.

- **ING Card Reader**

L'ING Card Reader lit votre carte bancaire ING, qui devient votre clé d'accès à Home'Bank /Business'Bank. Cela vous permet de vous identifier et de signer vos transactions en ligne à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet, partout dans le monde.

- **ING Card, Visa et MasterCard**

Il s'agit de cartes de crédit à usage privé (ING Card, Visa Classic, Visa Gold, MasterCard Gold) ou professionnel (MasterCard Business) qui vous permettent de faire des dépenses aujourd'hui, dans certaines limites, et de les payer plus tard. L'ING Card est une carte de crédit MasterCard assortie d'une facilité de découvert (soumise à la loi relative au crédit à la consommation) facultative sur un compte ING Card et est destinée aux personnes physiques majeures agissant à des fins privées.

Les cartes de crédit Visa Classic, Visa Gold et MasterCard Gold sont des cartes de crédit sans facilité de découvert soumises à la loi relative au crédit à la consommation.

- **ING Epargne Tempo**

L'ING Epargne Tempo est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro, destiné aux personnes souhaitant épargner uniquement de manière mensuelle par le biais d'un seul ordre permanent d'un montant maximum de 500 EUR par mois à partir d'un compte à vue auprès d'ING Belgique. La rémunération consiste en un taux

de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Ce compte gratuit peut être ouvert pour toute personne physique majeure, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion de l'ING Epargne Tempo s'effectue exclusivement par Home'Bank et ING Smart Banking.

• **ING Global Assistance**

ING Global Assistance est un contrat d'adhésion proposé en option d'une carte de crédit ING Visa Gold ou ING MasterCard Gold. Grâce à l'ING Global Assistance, le titulaire de la carte de crédit et sa famille peuvent bénéficier à la maison et en voyage de l'assistance aux personnes et de l'assistance pour 2 voitures (maximum).

• **ING Lion Account**

ING Lion Account est un package gratuit, comprenant différents produits dont la gestion se fait uniquement via les canaux électroniques. Le package comprend : un compte à vue à usage privé pour maximum 2 titulaires; pour chaque titulaire une carte de paiement et de retrait en Belgique et en Europe, l'accès à Home'Bank, à ING Smart Banking, aux Self'Bank et à Phone'Bank, la mise à disposition des extraits en Home'Bank.

Ce compte à vue gratuit est libellé en euro (toute somme créditée dans une devise étrangère sur un ING Lion Account sera automatiquement convertie en euro). Il peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable au moment de l'ouverture du compte et disposant d'une adresse e-mail à raison d'un maximum de 2 ING Lion Account par personne. S'il y a 2 titulaires, ceux-ci seront considérés comme constituant une indivision à parts égales (et aucun mandataire possible).

• **ING Lion Deposit**

L'ING Lion Deposit est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne de moins d'un an et qui souhaitent gérer leur épargne elles-mêmes en ligne, sans passer par l'agence. La rémunération consiste en un taux de base attractif, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs.

Ce compte gratuit peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion de l'ING Lion Deposit s'effectue exclusivement via Home'Bank.

• **ING Smart Banking**

Cette application gratuite (disponible pour iOS et Android) vous permet de gérer vos comptes via votre appareil mobile (smartphone ou tablette), où et quand vous le souhaitez. Elle vous permet de suivre les opérations de vos comptes et cartes de crédit, exécuter des virements, prendre rendez-vous avec votre personne de contact ING ou retrouver une agence.

• **Livret ING Lion Premium**

Le Livret ING Lion Premium est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne d'un an et qui souhaitent gérer leur épargne elles-mêmes en ligne, sans passer par l'agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Le rendement est donc intéressant si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs. Ce compte d'épargne gratuit peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion du Livret ING Lion Premium s'effectue exclusivement via Home'Bank.

• **Livret Orange ING**

Le Livret Orange ING est un compte d'épargne réglementé, libellé en euro, destiné aux clients ayant un horizon d'épargne d'un an et qui gèrent généralement leur épargne via leur agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Le rendement est donc intéressant si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs. L'épargne constituée reste toutefois disponible à tout moment. Le client bénéficie en outre de l'ensemble des services offerts en agence.

• **Livret Vert ING**

Le Livret Vert ING est un compte d'épargne réglementé classique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne de moins d'un an et qui gèrent généralement leur épargne via leur agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs. L'épargne constituée est disponible partout et à tout moment. Ce compte s'adresse aux clients souhaitant bénéficier d'un intérêt, même si l'argent reste moins d'un an en compte. Le client bénéficie en outre de l'ensemble

des services offerts en agence relativement à ce compte (retraits, versements...).

• **Ordre permanent**

Par le biais d'un ordre permanent, vous demandez à la banque de virer régulièrement, à une certaine date, un montant sur un autre compte.

• **Phone'Bank**

Phone'Bank vous permet de demander des informations concernant votre situation financière et nos produits. Vous suivez les instructions et entrez en contact avec un interlocuteur ING. Ceux-ci sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h, et le samedi, de 9 h à 17 h.

• **Self'Bank**

Self'Bank est une agence automatique. Vous y trouverez un ou plusieurs distributeurs avec écran, clavier et lecteur de cartes. Au Self'Bank, vous pouvez retirer ou déposer de l'argent, consulter le solde de vos comptes et effectuer vous-même un grand nombre d'opérations de gestion journalière, des consultations et des simulations. Les Self'Bank sont ouverts de 5 h à 23 h 30, 7 jours sur 7.

• **Taxes**

Nos tarifs sont exprimés en euros et comprennent la TVA de 21 %. La TVA n'est pas due sur les montants suivis d'un *. Une taxe est due lors de l'établissement de chaque décompte d'intérêts (« taxe sur écrits bancaires », anciennement appelée « droit de timbre »), qui s'élève à 0,15 euros conformément à l'article 8 du Code des droits et taxes diverses.

Le précompte mobilier (actuellement de 15 %) est exonéré pour les dépôts en comptes d'épargne réglementés jusqu'à 1.880 euros d'intérêts (par contribuable, personne physique, pour l'exercice d'imposition 2018 revenus 2017). Pour rappel, un contribuable soumis à l'impôt des personnes physiques est contraint par la loi d'indiquer dans sa déclaration d'impôts annuelle le montant total des intérêts de ses comptes d'épargne réglementés, tant chez ING qu'auprès des autres banques, qui dépasse la limite d'exonération et sur lequel aucun précompte mobilier n'a encore été prélevé.

• **Zone euro**

La zone euro désigne l'ensemble des pays ayant choisi l'euro comme monnaie unique.

Vous avez des questions au sujet de nos conditions ? Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur nos produits et services ? Nos collaborateurs en agence se feront un plaisir de vous aider. Vous pouvez également prendre contact avec ING Info au 02 464 60 02, du lundi au vendredi, de 8 à 22 h, et le samedi, de 9 à 17 h. Pour plus d'informations sur nos conditions générales, veuillez consulter le Règlement Général des Opérations, le Règlement Spécial des Opérations de Paiement, ainsi que les autres règlements particuliers.

Les tarifs repris dans cette brochure concernent des produits et services offerts par ING Belgique, ci-après dénommée ING (sauf indication contraires). Ils sont exprimés en euros.

1. Compte à vue

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
1.1 Frais de tenue de compte				
▪ Ouverture, fermeture de compte	0	0	0	0
▪ Tenue de compte, par an	0	0	Inclus dans le forfait annuel	Inclus dans le forfait annuel
1.2 Opérations				
▪ Forfait annuel	0	0	36,00 ^{1,2}	36,00 ^{1,2}
Description du paquet de base :	Paquet de base +	Paquet de base +	Paquet de base +	Paquet de base +
- Accès à Self'Bank, Home'Bank/Business'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank	- 1 carte avec service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe	- 2 cartes (1 par titulaire) avec service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe	- 2 cartes (1 par titulaire) avec service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe	- 2 cartes (1 par titulaire) avec service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe
- Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques	- Extraits de compte via Home'Bank	- Extraits de compte via Home'Bank	- 1 carte de remplacement en cas de vol ou de perte de la carte de paiement - Extraits de compte via Home'Bank - 12 opérations de débit manuelles par an	- 1 carte de remplacement en cas de vol ou de perte de la carte de paiement - Extraits de compte via Business'Bank - 12 opérations de débit manuelles par an
Opérations électroniques				
- Retrait au Self'Bank ou à un distributeur de billets ING (zone euro)	0	0	0	0
- Paiement par carte de paiement ING (zone euro)	0	0	0	0
- Virement électronique par Self'Bank, Home'Bank/Business'Bank ou ING Smart Banking	0	0	0	0
- Domiciliation (en tant que débiteur) ou instruction permanente	0	0	0	0
- Retrait dans un espace « self bank » non ING ou à un distributeur de billets (zone euro) non ING	0	0	0	0
Opérations de débit manuelles				
- Paiement par chèque	0	Pas d'application	À partir de la 13 ^e opération : 1,00	À partir de la 13 ^e opération : 1,00
- Retrait au guichet :				
→ Dans une agence sans Self'Bank	0	Pas d'application	0	0
→ Dans une agence avec Self'Bank	0	Pas d'application	1,00	1,00
- Virement papier standard (formulaire rose)	0	2,00	1,00	1,00
- virement au guichet ³	0	2,00	1,00	1,00

¹ La tenue de compte: 12 euros + autres services : 24 euros

² Clients non-résidents domiciliés en dehors de l'Union Européenne : 100* euros par an (tenue de compte et forfait).

³ Paiement manuel exécuté par un collaborateur ING (tarifé dès la première opération) : + 9,68 euros

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
--	----------------------------------	------------------	-----------------	-----------------------------------

1.3 Taux créditeur, par an

▪ Taux à vue sur l'avoir moyen dépassant 2.500 euros ¹	Jusqu'à 1.250 euros : 0,10 % Au-delà : 0,05 %	0 %	0 %	0 %
---	--	-----	-----	-----

1.4 Taux débiteurs, par an

▪ Dépassement non autorisé (solde débiteur, sans crédit accordé, sur compte à usage privé) ²	Non autorisé (12,50 %)			
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

1.5 Date de valeur

▪ Paiements ▪ Retraits et versements	} Valeur du jour			
---	------------------	------------------	------------------	------------------

1.6 Cartes, par an

Carte de paiement ING

- Accès au Self*Bank	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe	Inclus pour une carte	Inclus pour deux cartes ³	Inclus pour deux cartes ³	Inclus pour deux cartes ³
- Carte supplémentaire	10,00	10,00	10,00	10,00
- Carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Incluse	9,99	1 carte incluse par an, 9,99 à partir de la 2 ^{ème}	1 carte incluse par an, 9,99 à partir de la 2 ^{ème}
- Carte temporaire	Incluse	9,00	Incluse	Incluse

ING Card, Visa et MasterCard

- ING Card ⁴	Pas d'application	25,00*	25,00*	Pas d'application
→ pour les étudiants entre 18 et 25 ans si l'ouverture du crédit est limitée à € 500	Pas d'application	5,00* (1 ^{ère} année € 0)	5,00* (1 ^{ère} année € 0)	Pas d'application
→ pour les clients entre 18 et 25 ans	Pas d'application	12,50* (1 ^{ère} année € 0)	12,50* (1 ^{ère} année € 0)	Pas d'application
- Visa Classic	Pas d'application	18,00*	18,00*	Pas d'application
→ pour les clients entre 18 et 25 ans	Pas d'application	10,00*	10,00*	Pas d'application
- Visa Gold/MasterCard Gold	Pas d'application	48,00*	48,00*	Pas d'application
+ en option : ING Global Assistance	Pas d'application	159,00*	159,00*	Pas d'application
+ en option : ING Assistance ⁵	Pas d'application	139,30*	139,30*	Pas d'application
- MasterCard Business	Pas d'application	20,00*	20,00*	20,00*

1.7 Assurance, par an

▪ Assurance Compte espèces ING	4,80*	Pas d'application	4,80*	4,80*
--------------------------------	-------	-------------------	-------	-------

¹ Clients non résidents hors UE : sur l'avoir moyen dépassant € 6.250.

² En outre, des frais de lettres de rappel seront applicables. Voir page 25 point 10.5 pour plus de détails.

³ Une carte par titulaire.

⁴ L'ING Card est une carte de crédit MasterCard assortie d'une facilité de découvert facultative sur un Compte ING Card. L'ING Card peut être souscrite sans ouvrir un ING Lion Account, un Compte Vert ING ou un Compte ING go to 18. L'ouverture, la gestion et la clôture du compte ING Card sont gratuites.

⁵ Cette option n'est plus commercialisée.

* TVA non due (voir p 5).

2. Dépôt d'épargne

ING Epargne Tempo

ING Lion Deposit

Livret ING Lion Premium

Livret Vert ING

Livret Orange ING

2.1 Frais de gestion

▪ Ouverture, fermeture, tenue de compte	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---

2.2 Opérations

Opérations électroniques

▪ Retrait et versement au Self'Bank ¹	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0 ¹	0 ¹
▪ Virement électronique					
- par Self Bank ¹	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0 ¹	0 ¹
- par ING Smart Banking	0	0	0	0	0
- par Home'Bank/Business'Bank	0	0	0	0	0

Opérations manuelles

▪ Retrait et versement au guichet	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	0
▪ Virement au guichet vers un compte ING	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	0

2.3 Taux créditeur, par an

▪ Taux de base	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank
▪ Prime de fidélité ²					

2.4 Date de valeur³

▪ Versement	Le lendemain				
▪ Retrait	Le jour même				

2.5 Assurance, par an

▪ Assurance Compte espèces ING	4,80*	4,80*	4,80*	4,80*	4,80*
--------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

¹ Uniquement d'application si le client dispose d'une carte de paiement liée à un compte à vue ING. Aucune carte de paiement n'est toutefois liée au Livret Vert ING, ou au Livret Orange ING.

² La prime de fidélité est octroyée pour les montants qui restent placés durant 12 mois consécutifs. La période de fidélité prend cours au plus tard le premier jour calendrier qui suit le jour calendrier de l'inscription des capitaux ou qui suit le jour calendrier du terme de la période de fidélité précédente.

³ La date de valeur est la date à laquelle un montant retiré cesse de produire des intérêts ou à laquelle un montant versé commence à produire des intérêts.

* TVA non due (voir p 5).

3. Courrier

Extraits de compte (journaliers, hebdomadaires, mensuels)

- À disposition en Home'Bank/Business'Bank
- Envoyés par la poste
- À disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres)

**10-18 ans
Compte ING go to 18**

0 (pas disponible en Business'Bank)
Frais de port
50,00*/an

ING Lion Account

0
5,00* + frais de port
Pas d'application

Compte Vert ING

0
5,00* + frais de port
50,00*/an

**Compte à vue
Professionnel ING**

0
5,00* + frais de port
50,00*/an

ING Epargne Tempo

ING Lion Deposit

Livret ING Lion Premium

Livret Vert ING

Livret Orange ING

Extraits de compte (journaliers, hebdomadaires, mensuels)

- À disposition en Home'Bank/Business'Bank
- Envoyés par la poste
- À disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres)

0
Pas d'application
Pas d'application

0
Pas d'application
Pas d'application

0
Pas d'application
Pas d'application

0
Frais de port
0

0
Frais de port
0

* TVA non due (voir p 5).

4. Opérations à distance

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING	
Self'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	
Home'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Pas d'application	
▪ Accès à Internet : à charge du client					
▪ ING Card Reader	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	
▪ ING Connectable Card Reader	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	
▪ Module Home'Bank Offline, par an	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	Pas d'application	
ING Smart Banking					
▪ Accès et utilisation (voir 1.2) ³	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	
▪ Accès à Internet : à charge du client					
Business'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 1.2)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Inclus	
▪ Accès à Internet : à charge du client					
▪ ING Card Reader	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	
▪ ING Connectable Card Reader	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	
▪ Option, par an					
→ Privalis	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	
→ Premium	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	60,50	
▪ Module Home'Bank Offline, par an	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	
Phone'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	
▪ Communication téléphonique : à charge du client					
	ING Epargne Tempo	ING Lion Deposit	Livret ING Lion Premium	Livret Vert ING	Livret Orange ING
Self'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 2.2)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Inclus	Inclus
Home'Bank/Business'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 2.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
▪ Accès à Internet : à charge du client					
▪ ING Card Reader	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹
▪ ING Connectable Card Reader	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²
▪ Module Home'Bank Offline, par an	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)	60,00 (HTVA)
ING Smart Banking					
▪ Accès et utilisation (voir 2.2) ³	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
▪ Accès à Internet : à charge du client					
Phone'Bank					
▪ Accès et utilisation (voir 2.2)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Inclus	Inclus
▪ Communication téléphonique : à charge du client					

¹ Vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 2 ING Card Reader par an. Tout ING Card Reader supplémentaire coûte 25 euros.

² Votre ING Connectable Card Reader coûte 42,35 euros. Le premier ING Connectable Card Reader est gratuit si vous avez choisi l'option Business'Bank Premium.

³ Le client doit aussi disposer d'un abonnement Home'Bank/Business'Bank (également gratuit), afin de pouvoir utiliser ING Smart Banking.

5. Compte à terme (en ce compris Prêt-citoyen thématique ING¹)

EUR

- Taux : voir taux affichés en agence et disponibles auprès du guichet de l'agence
- Gestion du compte

0

6. Conversion des devises et opérations de change

La marge standard prise sur des conversions de devises et des opérations de change est de 3 %. Les cours utilisés pour la conversion de devises lors de paiements ou lors d'opérations de change sont basés sur les cotations en vigueur sur le marché international.

Les cours sont disponibles en Home'Bank/Business'Bank, au Self'Bank et sur demande en agence.

7. Crédits

1. Crédits hypothécaires : le prospectus et le tarif sont disponibles en agence.
2. Crédits à la consommation : la feuille des tarifs est disponible en agence.

8. Paiements et encaissements

Définitions :

- **La domiciliation européenne SEPA** est un accord entre deux parties (= un mandat de domiciliation), qui permet au bénéficiaire de la créance (= créancier) d'initier le débit du compte du payeur (= débiteur). L'exécution de ce type de paiement répond aux caractéristiques suivantes :
 - Les comptes du créancier et du débiteur se trouvent dans les pays définis dans « le virement européen SEPA ».
 - Le montant du transfert doit être libellé en euros.
 - La domiciliation doit répondre aux critères STP, c'est-à-dire mentionner l'IBAN du débiteur et le BIC de la banque du débiteur².
- **Le virement européen SEPA** est un paiement qui répond aux caractéristiques suivantes :
 - Paiement dont le compte du donneur d'ordre et celui du bénéficiaire sont tenus dans un des États membres de l'UE ou en Norvège, en Islande, en Suisse, à Monaco ou au Liechtenstein.
 - Le montant du transfert doit être libellé en euros.
 - Le BIC² de la banque du bénéficiaire.
- **Les autres paiements sont appelés « paiements internationaux ».**
- **Options possibles pour les paiements européens SEPA et pour les paiements internationaux sortants :**
 - **Paiement standard :** paiement sans conditions spéciales, possible dans toutes les devises proposées :
 - Pour les paiements européens SEPA, les fonds parviennent à la banque du bénéficiaire endéans 1 jour ouvrable si les heures limites de réception sont respectées.
 - Pour les paiements internationaux, les fonds parviennent à la banque correspondante au plus tard dans les 4 jours ouvrables.
 - **Paiement urgent :** exécution accélérée du paiement, possible dans toutes les devises proposées :
 - Pour les paiements européens SEPA, les fonds parviennent à la banque du bénéficiaire endéans le même jour ouvrable si les heures limites de réception sont respectées.
 - Pour les paiements internationaux, les fonds parviennent à la banque correspondante dans les 1 à 2 jours ouvrables.

Paiement Same Day : paiement possible dans toutes les devises proposées. Le paiement sera présenté à la banque correspondante avec la première date valeur possible. ING appliquera une date valeur compensée. Cela signifie que la date valeur du débit est identique à la date à laquelle la banque correspondante est créditée. Le Paiement Same Day est applicable aux paiements internationaux uniquement et n'est pas applicable à un paiement papier.

Paiement Prio : paiement hautement prioritaire. Cette formule est uniquement applicable aux paiements internationaux et uniquement possible pour les paiements en euro sans opération de change, avec une date valeur compensée pour le crédit et le débit. Les fonds sont crédités à la banque correspondante dans l'heure. Le paiement Prio n'est pas applicable à un paiement papier.

- **International Bank Account Number (IBAN) :** standard international des numéros de compte bancaires utilisé pour les paiements européens SEPA et si d'application, pour les paiements internationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays).
- **Bank Identifier Code (BIC) :** code international (l'adresse Swift) qui permet une identification unique de chaque banque. Il compte 8 ou 11 caractères alphanumériques et est composé d'un code bancaire (4 caractères), d'un code pays (2 lettres), d'un code de lieu (2 caractères), et peut être complété, pour certaines banques, d'un code d'agence (3 caractères).
- **Straight Through Processing (STP) :**
 - **Pour les virements européens SEPA :** paiement électronique qui mentionne les numéros de compte corrects (IBAN) du donneur d'ordre et du bénéficiaire, le BIC¹ (adresse Swift) de la banque du bénéficiaire ainsi que le nom du bénéficiaire.
 - **Pour les paiements internationaux :** paiement électronique qui mentionne les numéros de compte corrects (IBAN) du donneur d'ordre et du bénéficiaire, le BIC (adresse Swift) de la banque du bénéficiaire, ainsi que le nom et l'adresse complète du bénéficiaire.
- **Instruction sur les frais BEN/SHA/OUR**
Pour les paiements européens SEPA et pour les paiements internationaux sortants introduits dans une des monnaies de l'EEE² et dans l'EEE, seule la mention SHA est acceptée. Si une autre instruction a été donnée, elle sera automatiquement changée en SHA. Pour tous les autres paiements internationaux, SHA, BEN ou OUR peuvent être choisis :
 - **Shared Cost** (SHA – frais partagés) : le donneur d'ordre paie les frais calculés par sa banque; les frais portés en compte par la banque du bénéficiaire sont à la charge du bénéficiaire.
 - **Our Cost** (OUR – frais à charge du donneur d'ordre) : le donneur d'ordre paie les frais portés en compte par sa banque et les frais calculés par la banque du bénéficiaire.
 - **Beneficiary Cost** (BEN – frais à charge du bénéficiaire) : le donneur d'ordre ne paie pas de frais. Tant les frais de la banque du donneur d'ordre que les frais de la banque du bénéficiaire sont à charge du bénéficiaire.

Qu'est ce qui vous sera facturé pour un paiement international sortant ? (voir aussi point 8.3)

- Avec une instruction SHA : la commission de paiement ING
- Avec une instruction OUR : la commission de paiement ING + les frais des banques correspondantes
- Avec une instruction BEN : pas de frais pour le client ING. ING déduit automatiquement la commission de paiement ING du montant transféré.

¹ Les Prêts-citoyens thématiques ING sont ouverts en application de la loi du 26 décembre 2013 relative aux prêts-citoyens thématiques et les dispositions de cette loi y sont applicables.

² BIC uniquement nécessaire pour les transactions où le compte du bénéficiaire ou du débiteur est tenu dans un pays en dehors de l'Espace Economique Européen.

¹ BIC uniquement nécessaire pour les transactions où le compte du bénéficiaire ou du débiteur est tenu dans un pays en dehors de l'Espace Economique Européen.

² Les devises EEE sont les suivantes : euro, lev bulgare, couronne tchèque, couronne danoise, forint hongrois, litas lituanien, zloty polonais, leu roumain, couronne suédoise, livre sterling, franc suisse, couronne norvégienne, couronne islandaise.

Qu'est ce qui vous sera facturé pour un paiement international entrant ? (voir point 8.3)

- Avec une instruction SHA : la commission de paiement ING
- Avec une instruction OUR : pas de frais pour le client ING (bénéficiaire)
- Avec une instruction BEN : la commission de paiement ING + les frais des banques correspondantes
- **Principe du «montant complet»** : le montant complet doit être transféré sur le compte du bénéficiaire. Les frais éventuellement applicables sont débités de manière distincte par la banque. Ce principe s'applique aux virements européens SEPA.
- **L'Espace Économique Européen (EEE)** comprend les États membres de l'Union européenne, ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

8.1 Paiements européens SEPA EUR

▪ Paiements en euro vers ou en provenance d'un compte tenu dans l'EEE, y compris la Belgique (SEPA)	0
▪ Paiement manuel exécuté par un collaborateur ING ¹	9,68
▪ Paiements urgents	6,05

8.2 Domiciliation européenne (SEPA) EUR

▪ Débiteur	
- Domiciliation européenne	0
- Demande injustifiée de remboursement	72,60
- Demande d'une copie d'un mandat de domiciliation	36,30
▪ Créancier	
- Prélèvement par domiciliation européenne SEPA	
- schema Core	0,06 (avec un min. de 3,00 par batch)
- schema B2B	0,08 (avec un min. de 3,00 par batch)
- Demande de remboursement d'une transaction non autorisée (non justifiable par le créancier)	72,60
- Confirmation d'activation de mandat	0

8.3 Paiements internationaux EUR

▪ Paiements en couronne suédoise ou en leu roumain vers ou en provenance d'un compte tenu dans l'EEE, y compris la Belgique	0
▪ Paiements en euro vers ou en provenance d'un compte tenu hors de l'EEE ou paiements dans d'autres devises: 0,1 % du montant (commission de paiement) + TVA	min. 9,68 et max. 121,00
▪ Paiements vers et en provenance d'un compte tenu en Belgique dans une autre devise que l'euro, la couronne suédoise ou le leu roumain (gratuits entre les comptes ING Belgique) :	
- Contre-valeur jusqu'à 50.000 euros	9,68
- Contre-valeur supérieure à 50.000 euros	10,89
▪ Fax et traitement manuel de virements papier:	
- Vers l'EEE (y compris la Belgique) : en devises étrangères	9,68
- Hors EEE : en euros ou en devises étrangères	9,68
▪ Paiements urgents	6,05
▪ Paiements Same Day	12,10
▪ Paiements Prio	18,15

▪ Paiements sortants avec instruction « OUR » ¹ :	
- Aruba, Belgique, Bonaire, Curaçao, Danemark, États-Unis, Finlande, Irlande, Islande, Maroc, Portugal, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin ² , Suède, Suriname	10,89
- Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Île Maurice, Italie, Jordanie, Liban, Luxembourg, Malaisie, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Russie, Serbie, Slovénie, Suisse, Ukraine, Vietnam, Yémen	18,15
- Afrique du Sud, Albanie, Angola, Biélorussie, Botswana, Brésil, Burundi, Chypre, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Émirats arabes unis, Estonie, Grande-Bretagne, Guernesey, Île de Man, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine, Malte, Monténégro, Mozambique, Oman, Pakistan, Réunion, Roumanie, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Taïwan, Tanzanie, Tchèque, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay	30,25
- Afghanistan, Algérie, Anguilla, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bermudes, Brunei, Cameroun, Chili, Équateur, Gabon, Ghana, Guinée, Japon, Îles Caïman, Îles Turques-et-Caïques, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Macao, Madagascar, Maldives, Moldavie, Monaco, Népal, Nigéria, Nouvelle-Calédonie, Ouganda, Paraguay, Puerto Rico, Qatar, Saint-Kitts-et-Névis, Sénégal, Swaziland, Tchad, Trinité-et-Tobago, Zambie et le reste du monde ³	60,50

8.4 Autres services soumis à un tarif spécifique EUR

▪ Retour de fonds ⁴	18,15
▪ Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max 1h) ⁵ , attestation de paiement	
- Opérations des 12 derniers mois	30,25
- Opérations plus anciennes	90,75
- Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2 ^e heure et par heure	60,50
▪ Paiement non STP	9,68
▪ Défaut de provision en compte	7,26
▪ Copie de documents divers	18,15

¹ Pour les paiements SEPA et pour les paiements internationaux sortants introduits dans une des monnaies de l'EEE et dans l'EEE, seule la mention SHA est acceptée. Si une autre instruction a été donnée, elle sera automatiquement changée en SHA.

² La partie néerlandaise.

³ Les paiements à destination des pays suivants ne sont pas acceptés : Syrie, Iran, Cuba, Corée du Nord et Soudan du Nord.

⁴ Tant pour des comptes de résidents que pour des comptes de non-résidents.

⁵ Frais du correspondant étranger (variables) non inclus.

¹ Tarifé dès la première opération.

8.5 Chèques EUR

Chèques domestiques

▪ Chèques circulaires : paiement en espèces	6,00
▪ Émission de chèques bancaires, par chèque	12,00
▪ Remise à l'encaissement de chèques domestiques, par chèque	2,00

Chèques internationaux

▪ Chèques tirés sur un compte ING en Belgique, émis à l'étranger :	
- Commission de paiement : 0,1 % du montant + TVA	min. 9,68 max. 121,00
- Commission de traitement, par chèque	14,00
▪ Chèque émis par la banque pour l'utilisation à l'étranger :	
- Frais d'émission	12,00
- Frais d'expédition	5,75
▪ Chèques tirés sur un compte en dehors de la Belgique, déposés sur un compte ING en Belgique	
- Commission de paiement : 0,1 % du montant + TVA	min. 9,68 max. 121,00
- Commission de traitement, par chèque	9,68
- Frais d'expédition	5,75
- Frais du correspondant ¹	min. 6,05

Tarifs divers pour chèques domestiques et internationaux

▪ Commande de chèques ING :	
- Par 10 chèques	24,20
- Par 100 chèques	65,34
▪ Opposition sur un chèque	50,00
▪ Copie d'un chèque	30,00
▪ Défaut de provision en compte pour un chèque	7,26
▪ Frais d'expédition pour un chèque impayé ¹	6,05

8.6 Bons de Greffe² EUR

▪ Commande carnet de 25 :	
- Tarif standard	45,07
- Tarif Privalis	10,89

¹ Le tarif diffère selon le correspondant et le pays.

² Émission en Belgique uniquement.

9. Cartes

9.1 Cartes EUR

▪ Retrait d'espèces par ING Card, MasterCard ING ou Carte Visa ING :		
- aux appareils Bancontact : 1 % du montant retiré		+ 4,96*
- au guichet : 1 % du montant retiré		+ 6,96*
▪ Remplacement d'une carte de paiement ING, de dépôt ou de crédit perdue/volée ¹		9,99
▪ Échange d'une carte défectueuse		Gratuit
▪ Carte de dépôt supplémentaire ²		12,10
▪ Carte temporaire ⁵		9,00

9.2 Utilisation des cartes à l'étranger % du montant (hors TVA) EUR

Retraits d'espèces aux guichets automatiques

▪ Par carte de paiement ING (uniquement pour pays hors zone euro)		
- Rémunération banque étrangère	0,25	+ 1,82
- Commission de traitement, par retrait		+ 2,42
- Marge de change ³	1,90	
▪ Par ING Card, MasterCard ING ou Carte Visa ING		
- Frais sur retrait d'argent	1,00	+ 4,96*
- Marge de change (uniquement pour pays hors zone euro) ⁴	1,60	

Retraits d'espèces aux guichets d'une banque

▪ Par ING Card, MasterCard ING ou Carte Visa ING		
- Frais sur retrait d'argent	1,00	+ 6,96*
- Marge de change (uniquement pour pays hors zone euro) ⁴	1,60	

Paiement dans le commerce (uniquement pour pays hors zone euro)

▪ Par carte de paiement ING		
- Commission de traitement		0,61
- Marge de change ³	1,90	
▪ Par ING Card, MasterCard ING ou Carte Visa ING		
- Marge de change ⁴	1,60	

¹ Le remplacement de la première carte de paiement ING en cas de vol ou de perte est inclus pour le Compte Vert ING et le compte à vue Professionnel ING. Il est toujours gratuit pour le compte go to 18 et pour le compte Vert 18 - 25 ans (plus commercialisé depuis le 01/01/2016).

² voir aussi point 10.3.

³ Taux de change Maestro : veuillez contacter ING Info au 02 464 60 02.

⁴ Taux de change Visa/MasterCard : cours de change de la Banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction.

⁵ Incluse dans le compte vert ING, le compte à vue Professionnel ING, le compte Vert ING 18 - 25 ans (plus commercialisé depuis le 01/01/2016) et le compte ING go to 18.

* TVA non due (voir p 5).

10. Autres tarifications

10.1 Compte service bancaire de base ING EUR

Compte service bancaire de base ING, par an 15,17

Celui-ci comprend :

- La tenue du compte (ouverture et clôture)
- Paquet de base : 36 opérations de débit manuelles
- Une carte avec service de paiement et de retrait en Belgique et en Europe
- Accès à Self'Bank, Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank
- Extraits de compte via Self'Bank ou Home'Bank.

Tarif à la pièce à partir de la 37^e opération de paiement manuelle

- Retrait au guichet :
 - Dans une agence avec Self'Bank 1,00
 - Dans une agence sans Self'Bank 0
- Virement papier standard (formulaire rose) 1,00
- virement au guichet¹

10.2 Compte Vert ING 18 - 25 ans EUR (plus commercialisé depuis le 01/01/2016)

Frais de tenue de compte

- Ouverture, fermeture de compte 0
- Tenue de compte, par an 0

Opérations

- Forfait annuel 0
 - Description du paquet de base:
 - Accès à Self'Bank, Home'Bank/Business'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank
 - Un nombre illimité d'opérations électroniques
- Paquet de base +**
1 carte avec service de paiement et de retrait
Extraits de compte via Home'Bank/
Business'Bank

Opérations électroniques

- Retrait au Self'Bank ou à un distributeur de billets ING (zone euro)
 - Paiement par carte de paiement ING (zone euro)
 - Virement électronique par Self'Bank, Home'Bank/Business'Bank ou ING Smart Banking
 - Domiciliation ou instruction permanente
 - Retrait dans un espace « self bank » non ING ou à un distributeur de billets (zone euro) non ING
- Inclus

Opérations de débit manuelles		A partir de la 13 ^e opération :
Païement par chèque		1,00
Retrait au guichet :		
→ Dans une agence sans Self'Bank		0
→ Dans une agence avec Self'Bank		1,00
Virement papier standard (formulaire rose) ou au guichet ¹		1,00

Taux créditeur, par an

- Taux à vue sur l'avoir moyen dépassant 2.500 euros¹ 0 %

Taux débiteurs, par an

- Dépassement non autorisé (solde débiteur, sans crédit accordé, sur compte à usage privé)² Non autorisé (12,50 %)

Date de valeur

- Païements
 - Retraits et versements
- } Valeur du jour

Cartes, par an

voir point 1.6, cfr. tarification des cartes pour le compte go to 18

Assurance, par an

- Assurance Compte espèces ING 4,80*

Courrier

- Extraits de compte (journaliers, hebdomadaires, mensuels)
 - À disposition en Home'Bank/Business'Bank 0
 - Envoyés par la poste 5,00* + frais de port
 - À disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres) 50,00*/an

Opérations à distance

- Self'Bank
 - Accès et utilisation (voir 1.2) Inclus
- Home'Bank
 - Accès et utilisation (voir 1.2) Inclus
 - Accès à Internet : à charge du client
 - ING Card Reader 0³
 - ING Connectable Card Reader 42,35⁴
 - Module Home'Bank Offline, par an 60,00 (HTVA)

¹ Clients non résidents hors UE : sur l'avoir moyen dépassant € 6.250.

² En outre, des frais de lettres de rappel seront applicables. Voir page 25 point 10.5 pour plus de détails.

³ Vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 2 ING Card Reader par an. Tout ING Card Reader supplémentaire coûte € 25.

⁴ Votre ING Connectable Card Reader coûte € 42,35. Le premier ING Connectable Card Reader est gratuit si vous avez choisi l'option Business'Bank Premium.

* TVA non due (voir p 5).

¹ Paiement manuel exécuté par un collaborateur ING (tarifié dès la première opération) : + 9,68 euros

ING Smart Banking

- | | |
|--|--------|
| ▪ Accès et utilisation (voir 1.2) ¹ | Inclus |
| ▪ Accès à Internet : à charge du client | |

Business'Bank

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ Accès et utilisation (voir 1.2) | Inclus |
| ▪ Accès à Internet : à charge du client | |
| ▪ ING Card Reader | 0 ³ |
| ▪ ING Connectable Card Reader | 42,35 ² |
| ▪ Option, par an | |
| → Privalis | 0 |
| → Premium | 60,50 |
| ▪ Module Home'Bank Offline, par an | 60,00 (HTVA) |

Phone'Bank

- | | |
|---|--------|
| ▪ Accès et utilisation (voir 1.2) | Inclus |
| ▪ Communication téléphonique : à charge du client | |

10.3 Services soumis à un tarif spécifique

EUR

Versements

- | | |
|---|----------|
| ▪ Versements complexes ⁴ | 7,26 |
| ▪ Remise ⁵ de pièces de monnaie en euro au guichet | 0 |
| - à partir du 4 ^e sac, par an | 4,00/sac |
| - associations caritatives (ayant un compte ING) | 0 |
| ▪ Service Dépôt Self'Bank | |
| - Avec la carte de paiement ING (nombre illimité de versements) | 0 |
| - Avec une carte de dépôt ING | |
| - forfait annuel (nombre de versements illimité) | 108,90 |
| - forfait annuel par carte de dépôt ING | 12,10 |

10.4 Bancontact et Terminaux

Le Tarif Bancontact et Terminaux est disponible dans le Tarif des principales opérations bancaires des personnes morales à la page 13 au point **4. Bancontact et terminaux**

10.5 Tarifs divers

EUR

Dossiers succession

- | | |
|--|--------|
| ▪ Droit de dossier ¹ | 151,25 |
| ▪ Transmission de dossier à la suite d'une enquête visée à l'art. 100 du Code des droits de succession (Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne) ainsi qu'aux art. 3.13.1.3.1, §1-§6-§7 et art. 3.13.1.2.5, al. 3 du Code flamand de la Fiscalité « Vlaamse Codex Fiscaliteit » - (Région flamande). | 151,25 |
| ▪ Inventaire coffre-fort | 30,25 |

Délivrance d'attestations

- | | |
|---|--------|
| ▪ Attestations qui peuvent être demandées via Business'Bank et Telelink Online 0 (excepté les « attestations experts comptables et réviseurs d'entreprises ») | 0 |
| ▪ Tarif maximum par attestation | 181,50 |

Recherches

- | | |
|---|-------|
| ▪ Tarif maximum par heure et par préposé affecté aux recherches | 60,50 |
|---|-------|

Duplicata extraits de compte, par 12 mois

30,00²

Frais de lettres de rappel, liés à un dépassement non autorisé sur un compte à usage privé³ ou professionnel (solde débiteur sans crédit accordé ou au-delà du crédit accordé)

- | | |
|----------------------|---|
| ▪ Lettre simple | 7,50 + frais postaux (+ TVA) ³ |
| ▪ Lettre recommandée | 7,50 + frais postaux (+ TVA) ³ |

Frais de dossier d'un contrat Escrow Account standard (3 versions existantes)

500,00 euros à l'ouverture

Frais de dossier d'un contrat Escrow Account "sur mesure" :

150,00 par heure de travail prestée par un membre du personnel ING

Frais liés aux comptes dormants

- | | |
|--|--|
| ▪ Recherche des titulaires de comptes dormants (consultation du Registre National des personnes physiques et/ou de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale, envoi des lettres simples et/ou recommandées, suivi et gestion) | 10% de la totalité des avoirs des comptes dormants ou de leur contre-valeur (devises, titres) au moment du début des recherches avec un maximum de 200 euros/personne. |
|--|--|

¹ Le client doit aussi disposer d'un abonnement Home'Bank/Business'Bank (également gratuit), afin de pouvoir utiliser ING Smart Banking.

² Votre ING Connectable Card Reader coûte 42,35 euros. Le premier ING Connectable Card Reader est gratuit si vous avez choisi l'option Business'Bank Premium.

³ Vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 2 ING Card Reader par an. Tout ING Card Reader supplémentaire coûte 25 euros.

⁴ Versements répétitifs dont le traitement prend beaucoup de temps, ce qui peut par conséquent occasionner des files d'attente en agence.

⁵ Possible uniquement via un sac adéquat fourni par ING, maximum 10 kg/sac.

¹ Ne s'applique pas quand le défunt était âgé de moins de 18 ans au moment du décès.

² Prix pour une période de 12 mois consécutifs.

³ 21 % de TVA à ajouter sur le montant total, en cas de compte sans crédit accordé.

Autres dépliant ou brochures tarifaires à votre disposition :

- Tarif des principales opérations bancaires des personnes morales
- Tarif des crédits documentaires, encaissements documentaires et lettres de change internationales et garanties
- Tarif des principales opérations sur valeurs mobilières

Le présent tarif ne vaut pas offre de contracter.

1. Les relations entre la banque et son client étant basées sur la confiance réciproque, ING se réserve toujours le droit de ne pas contracter.
2. ING se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le respect des dispositions légales et réglementaires. À ce moment, une nouvelle brochure, datée, sera publiée. Veuillez vérifier que vous disposez bien de la brochure la plus récente.
3. Les tarifs mentionnés dans les dépliant et brochures sont des tarifs de base. Il peut y être dérogé par une convention spéciale conclue entre vous et ING dans le cas d'opérations importantes ou de situations particulières.
4. Les assurances présentées dans le présent tarif vous sont proposées par :
Intermédiaire d'assurances :

ING Belgique SA, courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A. Siège social : Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles RPM Bruxelles - TVA BE 0403.200.393 - www.ing.be - BIC : BBRUBEBS - IBAN : BE45 3109 1560 2789.

Assureur :

NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances, agréée par la BNB sous le numéro 2550. Siège social : Airport Plaza Montreal Building, Da Vincilaan 19, B-1831 Diegem - www.nn.be - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBS - IBAN : BE28 3100 7627 4220.

5. L'ING Global Assistance est un contrat d'adhésion par lequel le titulaire d'une ING Visa Gold ou ING MasterCard Gold adhère contre paiement au contrat d'assurance conclu par ING Belgique avec Inter Partner Assistance SA (compagnie d'assurance agréée sous le numéro de code 0487, avenue Louise 166, Boîte 1, B-1050 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0415.591.055 - BIC : BBRUBEBS - IBAN : BE66 3630 8057 8243).
En sa qualité d'assuré, le titulaire de l'ING Visa Gold ou ING MasterCard Gold bénéficie de la couverture acquise en vertu du contrat d'assurance précité. Le descriptif de la couverture est indiqué dans les conditions générales de l'ING Visa Gold ou ING MasterCard Gold disponible sur ing.be ou dans les agences ING.

ING Belgique SA - Banque - avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA : BE 0403.200.393
BIC : BBRUBEBS - IBAN : BE45 3109 1560 2789. Éditeur responsable : Marie-Noëlle De Greef - Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles © Editing Team & Graphic Studio - Marketing ING Belgium - Z45067F - 01/18